



**LES RESTAURANTS
DU COEUR**
LES RELAIS DU COEUR

27^e CAMPAGNE

« L'ESSENTIEL »

2011-2012

LE PROJET ASSOCIATIF DES RESTOS DU COEUR 2011-2012

L'OBJET DE L'ASSOCIATION

L'association a pour objet d'aider et d'apporter une assistance bénévole aux personnes en difficultés, en luttant contre la pauvreté et l'exclusion, notamment dans le domaine alimentaire par la distribution de denrées, et d'une manière générale par toute action d'insertion dans la vie sociale et l'activité économique.

L'aide à la personne est la priorité aux Restos du Coeur.

Dans ce cadre, le projet associatif national est la formulation concrète des missions que l'association se fixe pour les années à venir :

CE QUE NOUS FAISONS, CE QUE NOUS ALLONS FAIRE ?

NOS MISSIONS SOCIALES

1. Généraliser les **Projets Associatifs** départementaux. **2.** Généraliser l'intercampagne pour que **l'aide alimentaire fonctionne**

toute l'année et partout en France et mener une action **d'équilibre nutritionnel** dans chacun des 2000 Centres de distribution. **3.** Tout faire pour **favoriser l'insertion par l'emploi** dans toutes les associations départementales.

4. Pérenniser les structures d'hébergement et de logement existantes, développer l'accueil de jour et promouvoir de nouveaux projets dès lors qu'ils sont construits autour d'un projet social fort et qu'ils sont menés par des bénévoles.

5. Prendre en compte toute les dimensions de la personne, poursuivre et développer, quand c'est possible, les actions d'Aide à la Personne existantes ou en expérimentation.

LES MOYENS À METTRE EN ŒUVRE POUR REMPLIR NOS MISSIONS

LA GESTION ET L'ORGANISATION

6. Maintenir le ratio des Frais Généraux combiné en dessous de 9 % et le ratio des Frais de Collecte en dessous de 6 %. **7. Poursuivre la professionnalisation des fonctions clés**, bénévoles et salariés, du siège national. **8.** Mettre en place le **nouveau Compte Emplois Ressources**

dans le respect de la lisibilité de l'information transmise aux donateurs (demande de la Cour des Comptes). **9. Informatiser** la comptabilité et la gestion des approvisionnements des Associations Départementales (AD), parvenir à piloter le processus budgétaire combiné (du siège national avec les AD).

MESSAGE DES RESTOS ET COLLECTE DE FONDS

10. Défendre le PEAD (Programme Européen d'Aide aux plus Démunis) et négocier la redistribution de sa répartition.

11. Défendre la Loi Coluche et le principe du contrôle public de la générosité.

12. Maintenir une communication forte et indépendante pour témoigner et alerter les pouvoirs publics sur la situation des personnes accueillies par les Restos.

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DES RESTOS

Les membres de l'association nationale "Les Restaurants du Coeur" se réunissent une fois par an en **Assemblée Générale** (AG) pour approuver les comptes, le rapport moral et élire le nouveau **Conseil d'Administration** (CA).

Le CA désigne un bureau comprenant le Président, le Trésorier, le Secrétaire général, et ses autres membres.

Le siège social de l'association nationale est situé au 8, rue d'Athènes, Paris 9^e, où sont implantés :

LES SERVICES GÉNÉRAUX :

- Secrétariat Général
- Service Approvisionnements et Logistique
- Service Financier, comptabilité et gestion

LES MISSIONS SOCIALES : SOUS LA COORDINATION DU COMITÉ MISSIONS SOCIALES

- La Vie Associative
- Les Réseaux d'Insertion
- Le service Formation

LA COMMUNICATION ET RECHERCHE DE RESSOURCES :

- Le service Communication
- Le service Donateurs
- Le service Legs
- Le service Manifestations
- Le service Mécénat et partenariats d'entreprises

Les 118 associations départementales ou locales présentes sur tout le territoire sont liées à l'association nationale par un contrat d'agrément et fonctionnent sur le même principe (AG, CA, bureau, etc.).

Et **10 antennes nationales** (qui coordonnent plusieurs départements chacune) constituent le relais – par l'intermédiaire de Chargés de mission – entre l'association nationale et les associations départementales.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION NATIONALE, ENTIÈREMENT BÉNÉVOLE :

- Bernard Achard → Sophie Bazou → Olivier Berthe, Président
- Antoine Bour → Véronique Colucci → Stéphanie Cordeiro → Loïc Cormier
- François Danré → Jean-Pierre Dehez → Paul Derveaux, Secrétaire Général
- Alain Faucher → Raymonde Fernandez → Hervé Guerin, Trésorier
- Nathalie Le Dorze → Dominique Lobjois → Franck Lorenzi
- Anne Meurice → Solange Minguez → Alain Mounier → William Omari
- Bernard Roussel → Hugues Seghi → Marie Sisco → Bob Wancier

BIEN PLUS AVEC BIEN MOINS ?

A l'heure où nous imprimons ces lignes, l'incertitude règne encore sur le sort du Programme Européen d'Aide aux plus Démunis (PEAD). C'est-à-dire que nous ignorons si notre budget d'aide alimentaire sera ou non amputé de 23 %...

En revanche, nous savons déjà que l'Europe connaît une nouvelle crise, alors même que la précédente ne cesse de faire des centaines de milliers de victimes.

Nous savons aussi que les chiffres du chômage sont repartis à la hausse, tout comme ceux du nombre de "fin de droits".

Nous sommes donc assurés de devoir dépasser le nombre de 109 millions de repas distribués au cours de la précédente campagne. Et pourtant, les Restos œuvrent en permanence pour améliorer chaque chapitre de leurs activités. Avant tout pour les 860 000 personnes accueillies chaque jour pendant la dernière campagne d'hiver, ainsi qu'à moindre apport, pour celles qu'ils aident pendant "l'intercampagne".

- **Grâce à la maîtrise constante des dépenses** : le taux des frais généraux a chuté de 7,6% à seulement **7,1 %**.
- **Grâce aux ateliers ou chantiers d'insertion** qu'ils créent pour ouvrir le plus largement les portes d'un avenir meilleur.
- **Grâce aux soutiens accrus des donateurs, des Enfoirés ou des pouvoirs publics** (par les aides qu'ils octroient financièrement ou politiquement, indépendamment de leurs tendances respectives).

Sans sombrer dans l'angélisme, toute cette activité se déroule la plupart du temps dans un climat serein et chaleureux, empreint d'un esprit responsable. Ce sont là les seules raisons qui amènent à défendre le PEAD et qui nous ont poussés à nous mobiliser si nombreux depuis le mois d'avril 2011.

PEAD POUR QUI ? POURQUOI ?

Voulu par Coluche pour lutter contre le gaspillage et venir en aide aux plus pauvres, le Programme Européen d'Aide aux plus Démunis (PEAD) bénéficie aujourd'hui à 18 millions d'Européens, dans 19 pays, et repré-

sente, pour notre association, 23 % du budget alimentaire. **Ce plan européen est l'un des seuls à symboliser une volonté humaniste** et non technique, comme la plupart des autres mesures de l'Union Européenne.

Pour les Restos, hormis l'illustration que, pour difficiles qu'ils soient, les combats ne sont pas perdus d'avance, **ce plan est crucial** :

- Du fait même de cet apport régulier et garanti chaque année, le PEAD a **donné l'opportunité** de négocier à l'avance les achats et leurs transports, et ainsi de faire chuter les coûts. Il a surtout donné aux Restos **la possibilité de consacrer les dons aux achats de fruits et légumes frais** et autres produits garantissant les équilibres nutritionnels.
- Grâce à ces "facilités", les Restos ont pu développer **l'aide à l'insertion**. En effet, le fait de côtoyer des personnes régulièrement pendant l'hiver crée une confiance et permet aux bénévoles de connaître les difficultés spécifiques de chaque personne accueillie (logement précaire, illettrisme, surendettement, etc.).

On peut considérer ce PEAD comme un socle pérenne, clé de tout le développement des missions sociales et solidaires de notre association.

Donc, bien que dépendant moins que d'autres de ce plan, les Restos ont tenu à s'associer aux associations attributaires françaises pour mener la bataille de son maintien et rencontrer, avec celles-ci, à Berlin, leurs homologues allemandes. Ceci avec le soutien du gouvernement français, engagé à obtenir la levée du veto d'une minorité de blocage des 6 pays contestant la dotation financière attribuée par l'Union Européenne lorsque les stocks sont insuffisants.

Un communiqué commun a illustré l'entente entre nous tous – en France ou en Allemagne – qui œuvrons pour le même objectif : permettre au plus grand nombre de ceux que nous accueillons de sortir durablement de la précarité.

D'évidence, la solution est politique.

Quoi qu'il advienne, les Restos du Cœur, connus autant pour la qualité de leur accueil que par la rigueur de leur gestion, feront le maximum pour satisfaire équitablement les personnes qui fréquentent leurs centres.

Mais arrive un moment où l'impossible est atteint.

Il est indispensable que les candidats à l'élection présidentielle de 2012 s'engagent à mettre en œuvre les mesures d'urgence qui s'imposent, en commençant par l'emploi et le logement. Nous leur rappellerons avec force et détermination, en faisant porter la voix de ceux qu'on n'écoute pas suffisamment.

On compte sur vous.

Olivier Berthe, Président



SAUVER LE PLAN EUROPÉEN D'AIDE AUX PLUS DÉMUNIS (PEAD)

Sur l'idée pragmatique de Coluche en 1985, et conçu à l'origine pour redistribuer les excédents agricoles communautaires en direction des plus pauvres, le PEAD est de-

puis peu majoritairement financé par des fonds de la PAC (Politique Agricole Commune), à mesure que les excédents agricoles disparaissent. L'arrêt de la Cour Européenne de justice, sollicité par l'Allemagne, a conduit la Commission Européenne à cesser les achats et à n'attribuer que les stocks, pour 2012. **Résultat : 113 millions d'euros alloués contre 500 millions habituellement**, soit une somme couvrant à peine 1/5 des besoins des associations organisant la distribution alimentaire.

→ **SOUS SA FORME ACTUELLE, LE PEAD EST CONDAMNÉ. POUR SURVIVRE IL DOIT ÊTRE RÉFORMÉ.**

Les Restos du Cœur ont engagé un vaste mouvement de mobilisation des bénévoles sur le terrain. Ces six mois de sensibilisation de la représentation démocratique européenne ont conduit à un soutien affiché du Parlement Européen pour le maintien du PEAD comme à de nombreux retours de parlementaires ou de ministres français.

Cependant, même si 85% des députés européens et 21 États membres sont favorables à l'évolution immédiate du règlement, six pays (l'Allemagne, le Royaume-Uni, la République Tchèque, la Suède, le Danemark et les Pays-Bas) considèrent que l'aide sociale relève des compétences nationales et non de l'Europe. **Ces six pays composent la minorité de blocage.** Pour l'instant, et malgré nos efforts conjugués à ceux du Parlement, de la Commission et du gouvernement français, aucun d'entre eux n'a accepté de revenir sur sa position.

→ **UNE MOBILISATION EUROPÉENNE POUR SAUVER LE PEAD**

Largement et collectivement mobilisés avec les Banques Alimentaires, la Croix Rouge et le Secours Populaire Français pour sauver le PEAD et ainsi éviter une crise alimentaire indigne de l'Europe, l'association a multiplié les actions pour garantir l'implication totale du gouvernement français, pour interpellier les gouvernements des pays de l'Union Européenne qui continuent à poser leur veto et enfin pour sensibiliser toutes les opinions publiques.

En Europe comme en France, les Restos continuent leur action pour obtenir les moyens nécessaires à venir en aide aux plus démunis, afin de garantir à tous une sécurité alimentaire par l'accès à une nourriture saine, équilibrée et suffisante.



GARANTIR LA STABILITÉ DES DISPOSITIFS DE RETOUR VERS L'EMPLOI

Dès octobre 2010, des **arrêts brutaux** dans les autorisations de renouvellement des contrats aidés, décidés par les Préfets et les pôles emplois de certaines régions, sans aucune information préalable, **menaçaient**

les parcours de retour à l'emploi de près d'une centaine de personnes en insertion aux Restos et mettaient en péril la pérennité de plusieurs de nos Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI). Refusant de céder à cette situation brutale et incohérente, les Restos décidaient de passer outre, d'autoriser les associations et chantiers concernés à poursuivre leurs renouvellements de contrats et **engageaient une démarche auprès du ministère pour lui demander de surseoir aux décisions préfectorales et de respecter la convention triennale signée en 2009.** En quelques semaines, grâce à un dialogue constructif avec les services du ministère de l'Emploi, la situation s'est débloquée, pour les Restos mais aussi pour les autres chantiers d'insertion du secteur de l'IAE.

Les 96 Ateliers Chantiers d'Insertion des Restos (trois de plus que l'an dernier), emploient 1 458 personnes en contrats aidés. En y ajoutant les trois "Petites Ruches", **les Restos ont développé, avec cette centaine de structures, un outil efficace de "sorties dynamiques" vers l'emploi (environ une personne sur trois).**



LA LIBERTÉ ASSOCIATIVE DOIT ÊTRE PRÉSERVÉE

Les Restos ont commencé à démontrer aux collectivités l'impact "économique" de leur action et l'effet levier considérable que jouent les subventions qui lui sont accordées.

L'association démontre que pour 1 euro de financement public, ce sont plus de 10 euros d'actions qu'elle développe localement, si on valorise les denrées distribuées et le bénévolat.

Aucune structure non associative ne pourrait y parvenir. Aussi, il est inacceptable de voir de plus en plus de municipalités conditionner leurs aides à l'entrée dans des coordinations, la signature de chartes, la fourniture de listes de bénéficiaires ou à la mutualisation logistique contrainte. Si nous acceptons l'échange, la concertation et le principe de co-construction des politiques publiques, nous refusons d'être réduits à une délégation de service public ou de cautionner les pratiques et la gestion d'autres associations sur lesquelles nous ne disposons d'aucun contrôle et d'aucune information.

Mais cette indépendance ne signifie pas que notre association refuse de rendre des comptes. Bien au contraire, les Restos informent régulièrement et en toute transparence les élus et les donateurs de leurs actions et de l'utilisation des fonds.



109 millions de repas distribués.

860 000 personnes accueillies.

30 000 bébés de moins de 12 mois aidés.

60 000 bénévoles.

2 055 centres et antennes.

62 Restos Bébés du Coeur.

254 lits d'hébergement d'urgence.



3 114 premiers départs en vacances.

85 000 rendez-vous au cinéma.

250 ateliers d'accompagnement scolaire et de lutte contre l'illettrisme.

540 000 donateurs.

74 M € de dons et legs reçus.

74 M € de dons et legs reçus.



2 035 personnes abritées.

104 camions et points repas chauds.

629 logements en gestion.

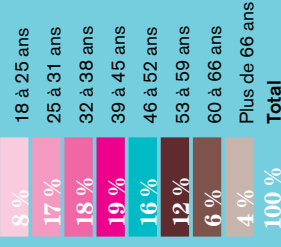
1 733 personnes en difficulté logées.

96 ateliers et jardins d'insertion ouverts toute l'année.

1 460 personnes en contrats aidés dans les chantiers d'insertion Restos.

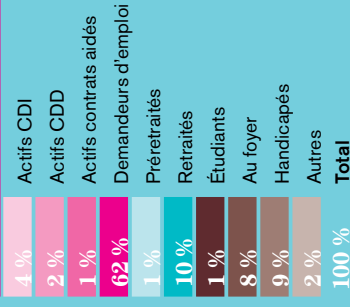
ÂGE DES DEMANDEURS

2010/2011



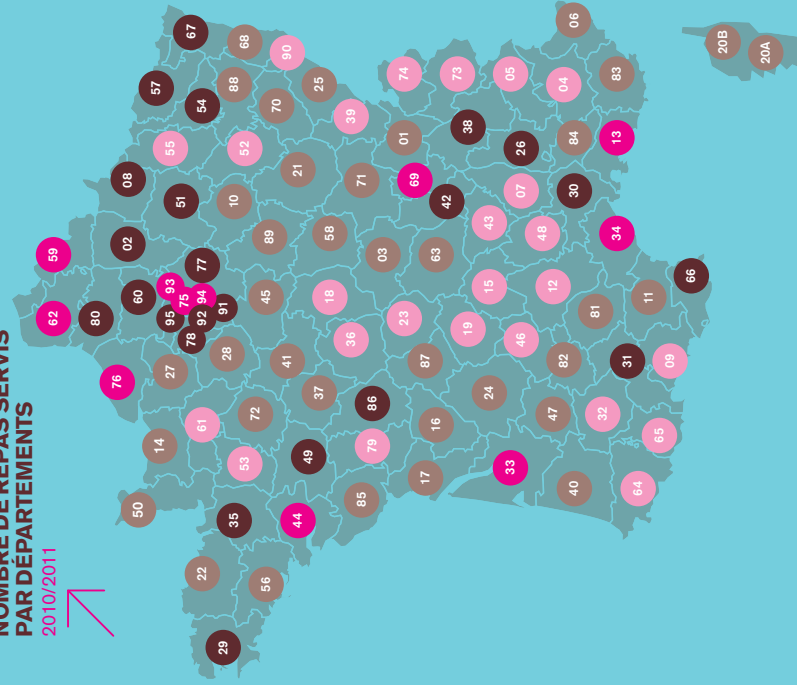
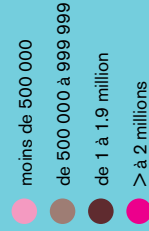
SITUATION DES DEMANDEURS

2010/2011



NOMBRE DE REPAS SERVIS PAR DÉPARTEMENTS

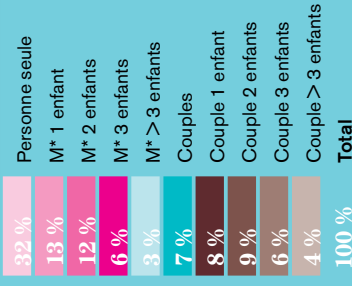
2010/2011



* M = famille monoparentale

COMPOSITION FAMILIALE DES DEMANDEURS

2010/2011



COMPTE EMPLOIS RESSOURCES 2010-2011

EMPLOIS	1 COMPTE DE RESULTAT	3 EMPLOIS DES RESSOURCES DE LA GP* UTILISÉS EN N	FORMULES
1. MISSIONS SOCIALES	135 678	73 849	ST1
• DISTRIBUTION ALIMENTAIRE ET RELAIS	103 161	63 501	
• LOGEMENT ET HÉBERGEMENT D'URGENCE	6 081	2 092	
• CULTUREL, LOISIRS ET ILLETTRISME	1 637	618	
• ACCOMPAGNEMENT RETOUR À L'EMPLOI	20 461	5 331	
• ACCOMPAGNEMENT DES GENS DE LA RUE	2 196	707	
• AIDES DIVERSES ET PILOTAGE NATIONAL DES MISSIONS SOCIALES	1 468	1 164	
• FORMATION DES BÉNÉVOLES	673	437	
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FOND	3 007	0	ST2
• FRAIS D'APPEL À LA GÉNORISITÉ DU PUBLIC	3 007		
3. FRAIS ACTIVITÉ "ENFOIRÉS"	6 762	0	
4. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	8 619	860	ST3
		74 709	T3=ST1+ST2+ST3
I. TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	154 069		
II. DOTATIONS AUX PROVISIONS	1 621		
III. ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	1 785		
IV. EXCÉDENT DE RESSOURCES SUR L'EXERCICE	11 395		
TOTAL GÉNÉRAL	168 869		
V. PART DES ACQUISITIONS IMMOBILIÈRES BRUTES DE L'EXERCICE FINANCÉE PAR LA GP*		0	T5
VI. NEUTRALISATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILIÈRES FINANCÉES PAR LA GP*		0	T5 BIS (NÉGATIF)
VII. TOTAL DES EMPLOIS FINANCÉS PAR LA GP*		74 709	T6=T3+T5+T5BIS

Les colonnes 1 et 3 constituent un tableau globalisé en adéquation avec les produits et charges du compte de résultat. Le total des débits et crédits du CER est égal au total des débits et des crédits du compte de résultat.
Les colonnes 1 et 3 du tableau ont pour objectif d'affecter la générosité du public par type d'emplois et d'assurer le suivi de l'emploi des ressources issues de la générosité du public collectées et non utilisées des campagnes antérieures.

* GP : Générosité du public

RESSOURCES	2 COMPTE DE RESULTAT	4 EMPLOIS DES RESSOURCES DE LA GP* UTILISÉS EN N	FORMULES
REPORT DES RESSOURCES DE LA GP* NON AFFECTÉES NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		0	T1
1. RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	74 758	74 758	T2
1.1 DONS ET LEGS			
• DONS MANUELS NON AFFECTÉS	62 109	62 109	
• DONS MANUELS AFFECTÉS	5 860	5 860	
• LEGS ET AUTRES LIBÉRALITÉS NON AFFECTÉS	5 631	5 631	
• LEGS ET AUTRES LIBÉRALITÉS AFFECTÉES			
1.2 AUTRES PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			
• MANIFESTATIONS	1 156	1 156	
2. AUTRES FOND	0		
3. SUBVENTIONS	52 788		
UNION EUROPÉENNE	23 530		
ÉTAT FRANÇAIS	5 824		
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES	9 799		
AUTRES	13 635		
4. AUTRES PRODUITS	36 744		
PRODUITS DE L'ACTIVITÉ "ENFOIRÉS"	22 911		
AUTRES	13 833		
I. TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	164 293		
II. REPRISES DE PROVISIONS	213		
III. REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EX ANTÉRIEURS	4 362		
IV. VARIATION DES FOND		-49	T4
IV. INSUFFISANCE DE RESSOURCES SUR L'EXERCICE	0		
TOTAL GÉNÉRAL	168 869	74 709	T2 + T4
MAXIMUM T6			T1+T2+T3
VII. TOTAL DES EMPLOIS FINANCÉS PAR LA GP*		74 709	T6
SOLDE DES RESSOURCES DE LA GP* NON AFFECTÉES NON UTILISÉES AU COURS DE L'EXERCICE		0	T7= T1+T2+T4-T6

ANNEXE EXPLICATIVE DE L'EMPLOI DES RESSOURCES

**7,1% SEULEMENT DE
FRAIS GÉNÉRAUX (1+2+3)**

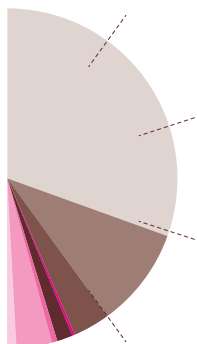
EMPLOIS	2010-2011 en milliers d'euros€	2009-2010 en milliers d'euros
CHARGES OPÉRATIONNELLES LIÉES AUX MISSIONS SOCIALES		
• DISTRIBUTION ALIMENTAIRE ET RELAIS	103 161	95 568
• CULTURE, LOISIRS ET ILLETTRISME	1 637	1 947
• LOGEMENT, HÉBERGEMENT D'URGENCE ET AIDE AUX GENS DE LA RUE	8 277	7 602
• ACCOMPAGNEMENT RETOUR À L'EMPLOI	20 461	19 884
• FORMATION DES BÉNÉVOLES	673	490
• AIDES DIVERSES	1 468	1 694
RESSOURCES AFFECTÉES AUX MISSIONS SOCIALES NON UTILISÉES	1 785	5 181
CHARGES LIÉES AU CONCERT DES ENFOIRÉS, AUX DISQUES ET AUX ACTIVITÉS ANNEXES	5 006	5 448
CHARGES LIÉES AU MÉCÉNAT ET AUTRES CONCOURS PRIVÉS		
FRAIS D'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ [1]	3 007	2 805
FRAIS D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION [2]	262	225
FRAIS DE FONCTIONNEMENT [3]	8 678	8 581
FONDS SOCIAL STATUTAIRE	144	8
CHARGES EXCEPTIONNELLES	28	234
CHARGES – COMPILATION "LE MEILLEUR DES ENFOIRÉS – 20 ANS"	1 756	
PROVISION POUR RETOUR DISQUES DES ENFOIRÉS	1 130	3 215
EXCÉDENT DE L'EXERCICE	11 395	0
TOTAL DES EMPLOIS	168 869	152 882
FRAIS GÉNÉRAUX (1+2+3) =	11 947	11 611
	7,1 %	7,6 %

RESSOURCES	2010-2011 en milliers d'euros€	2009-2010 en milliers d'euros
PRODUITS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
• DONS	67 971	62 300
• LEGS	5 631	3 160
• REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES AUX MISSIONS SOCIALES ET NON UTILISÉES	4 362	968
• MANIFESTATIONS ORGANISÉES AU PROFIT DES RESTOS DU CŒUR	1 156	941
• PRODUITS DES CONCERTS DES ENFOIRÉS, DES DISQUES ET DES ACTIVITÉS ANNEXES	22 911	27 196
• MÉCÉNAT D'ENTREPRISES		
SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		
• UNION EUROPÉENNE	23 530	20 648
• AUTRES ORGANISMES	29 258	32 188
AUTRES PRODUITS	5 014	4 215
PRODUITS EXCEPTIONNELS	6 70	
PRODUITS – COMPILATION "LE MEILLEUR DES ENFOIRÉS – 20 ANS"	8 366	
INSUFFISANCE DE L'EXERCICE	0	1 266
TOTAL DES RESSOURCES	168 869	152 882

À QUOI ONT SERVI 100 EUROS DE RESSOURCES ?

2010/2011

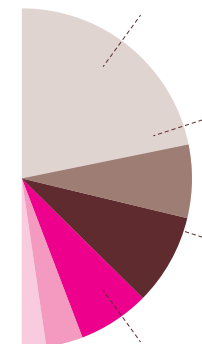
61,1 %	Distribution Alimentaire
18,9 %	Actions d'insertion et pilotage des actions
7,1 %	Frais généraux
0,4 %	Formation des bénévoles
3 %	Charges liées aux concerts des Enfoirés et aux CD/DVD
1 %	Charges - Compilation "Le meilleur des Enfoirés – 20 ans"
6,7 %	Fonds Propres
1,8 %	Divers



D'OÙ PROVIENNENT 100 EUROS DE RESSOURCES ?

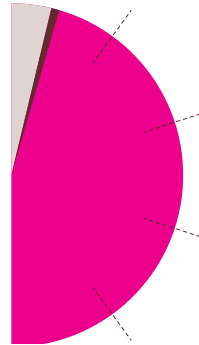
2010/2011

43,6 %	Dons et Legs
13,9 %	Union Européenne
17,3 %	Autres organismes
13,6 %	Concert des Enfoirés, ventes de CD/DVD, etc.
6,6 %	Produits divers et financiers
5 %	Produits - Compilation "Le meilleur des Enfoirés – 20 ans"

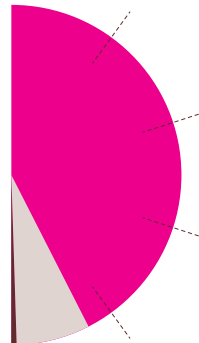
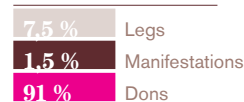


Les fonds issus de la générosité du public comprennent les dons (y compris les abandons de frais des bénévoles de l'association), les legs, les donations et les produits des manifestations des associations départementales.

En 2010/2011, ils s'élèvent à **74,8 millions d'euros** contre 66,4 millions d'euros en 2009/2010, soit une **croissance de 12,7 %**. Les produits de la générosité du public représentent **44,3 % du total des ressources** de l'association pour l'exercice 2010/2011 (43,4 % en 2009/2010).



LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
2010/2011



A QUOI ONT SERVI 100 EUROS DE GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC ? 2010/2011

85 euros	Distribution alimentaire
14 euros	Actions d'insertion et pilotage
1 euro	Frais de fonctionnement (notamment abandon des frais des bénévoles des sièges)

Sur les cinq dernières années, les produits de la générosité du public sont inférieurs aux dépenses des missions sociales restant après imputation des subventions affectées.

Les ressources de la générosité du public **financent donc en priorité les dépenses opérationnelles des missions sociales** après utilisation des subventions affectées obtenues.

Les abandons de frais des bénévoles des sièges sont mentionnés en frais de fonctionnement.

À L'ACTIF	Au 30/04/2011 en milliers d'euros	Au 30/04/2010 en milliers d'euros
ACTIFS IMMOBILISÉS [1]	16 884	14 988
STOCKS ET EN-COURS	21 667	18 211
TOTAL DES CRÉANCES	21 831	30 475
LIQUIDITÉS ET VALEURS MOBILIÈRES	64 523	53 160
TOTAL GÉNÉRAL	124 905	116 834
AU PASSIF		
FONDS ASSOCIATIFS	10 106	7 214
FONDS DE PRÉVOYANCE - RÉSERVES - RÉSULTAT - PROVISIONS	89 209	76 683
SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT	5 643	7 325
FONDS DÉDIÉS	1 952	4 673
DETTES	17 995	20 939
TOTAL GÉNÉRAL	124 905	116 834

[1] L'évolution du poste immobilisation est en majeure partie due aux travaux d'aménagements des divers locaux occupés par l'association et au développement informatisé de la gestion de l'association.

ÉVOLUTION DES RÉSERVES

Le montant des fonds issus de la générosité du public étant inférieur à celui des missions sociales après imputation des subventions, on peut en déduire que **les réserves ne comprennent pas de fonds issus de la collecte publique**. Il n'y a pas de dons collectés au cours des campagnes antérieures non utilisés.

Les réserves de l'association sont destinées à **assurer la pérennité de son fonctionnement et son autonomie**, notamment en permettant les achats alimentaires indispensables à la campagne à venir dès le mois de juin, plusieurs mois avant que les ressources financières procurées par les dons ne soient parvenues à l'association. Elles représentent sept mois d'activité de l'Association nationale au 30 avril 2011. Leur niveau est stable depuis 3 ans.

	2010/2011 en milliers d'euros	2009/2010 en milliers d'euros	2008/2009 en milliers d'euros
RÉSERVES-RÉSULTAT A.N.	75 126	64 696	65 794
CHARGES	114 370	111 234	105 718
MOIS D'ACTIVITÉ	7 mois	7 mois	7 mois



POUR SUIVRE LA CONSTRUCTION D'UN PROGRAMME EUROPÉEN DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Depuis trois ans, **le nombre de personnes accueillies a augmenté de 25 %**, porté par une crise qui se prolonge et risque de durer encore. Paradoxalement et dans le même temps, l'aide de l'Union Européenne est réduite de plus de 75 % !

Malgré nos efforts, six pays bloquent toujours l'évolution du Programme Européen d'Aide au Plus Démunis (PEAD) contre le souhait de 21 Etats membres de voir ce programme efficace s'inscrire comme un vrai outil européen au service des plus démunis.

Après le dernier refus, le 20 octobre dernier, du Conseil Européen des ministres de l'Agriculture de prolonger en l'état le PEAD, les Restos et les trois autres associations françaises bénéficiaires du programme, ont envoyé aux Chefs d'État et aux peuples européens un appel au respect des principes fondamentaux que porte ce dispositif.

- **Respect du principe d'humanisme** : ce programme étant pratiquement l'un des seuls en Europe à se préoccuper des femmes et des hommes avant tout.
- **Respect du principe d'accès à tous**, y compris les plus faibles, à une alimentation suffisante, saine et équilibrée, pour favoriser la sécurité alimentaire.
- **Respect du principe d'aide d'urgence**, ouvrant la voie aux actions d'insertion durable.
- **Respect du principe de solidarité**, permettant aux pays ou régions endettées ou faiblement productrices en produits agricoles de pouvoir venir en aide aux plus pauvres.
- **Respect du principe de démocratie** prenant en compte l'avis d'une très large majorité des pouvoirs législatif (85 % des eurodéputés) et exécutif (Commission et 21 Etats sur 27).
- **Respect du principe de continuité et de stabilité**, afin de garantir en 2012 et 2013 un socle de produits alimentaires sur lesquels comptent 18 millions d'Européens à travers les associations, lesquelles n'ont, matériellement (sur les plans financier et logistique) pas le temps de trouver une solution alternative.

Nous défendons et défendrons farouchement tous ces principes, et aussi l'idée simple que notre association est un "contre pouvoir" à la misère qui doit s'exprimer pour défendre ceux que les pouvoirs publics n'entendent plus.



RENCONTRE AVEC LES ASSOCIATIONS ALLEMANDES

Le 10 octobre dernier, les Restos, en compagnie des Banques Alimentaires, de la Croix Rouge et du Secours Populaire, bénéficiaires du PEAD, ont rencontré les six principales organisations caritatives allemandes. Ce contact a été l'occasion de partager nos expériences et d'échanger sur les pratiques différentes de part et d'autre du Rhin, mais convergentes sur la finalité : aider le plus grand nombre "à s'en sortir". A l'issue de cette rencontre, un communiqué commun a été publié et l'engagement de poursuivre ces échanges a été pris pour éclairer les décisions européennes pour les années 2014-2020.



FAIRE EN SORTE QUE LA CAMPAGNE PRESIDENTIELLE N'OUBLIE PAS LES PLUS PAUVRES

Comme en 2007, les Restos du Cœur vont se faire l'écho de celles et ceux que l'on n'écoute pas le reste du temps, qui ne comptent pas, ou trop peu, aux yeux des décideurs. En toute indépendance et avec discernement, mais aussi avec détermination, nous allons plaider pour :

- **Une politique de l'hébergement et du logement** qui favorise réellement l'accès à un toit pour tous.
- **L'inconditionnalité de l'aide humanitaire** et la sanctuarisation des lieux où elle se pratique.
- **Le maintien des dispositifs d'insertion socioprofessionnelle**, de l'IAE et des contrats aidés.
- **La construction d'un programme européen durable de sécurité alimentaire.**
- **La pérennité et la constance des politiques publiques et de leurs financements**, pour aider le monde associatif à agir sereinement et durablement et à concentrer ses efforts sur ses missions sociales plus qu'à la recherche de fonds.
- **La défense de la Loi Coluche** et de la liberté laissée aux donateurs de choisir les combats qu'ils souhaitent soutenir en confiance.
- **L'indépendance du monde associatif** et le respect de sa diversité.

2011 - DANS L'OEIL... DES ENFOIRÉS !

En 2011, c'est dans la toute nouvelle Arena de Montpellier et ses 13 000 spectateurs journaliers que la troupe des Enfoirés(*) a posé ses valises. Sept concerts en six jours où plus de 10 000 bénévoles étaient présents pour applaudir la troupe !

Ce sont également **12,531 millions de téléspectateurs qui ont regardé, le 11 mars, la retransmission TV du concert.** Un record historique d'audience, jamais atteint depuis la création de ce spectacle.

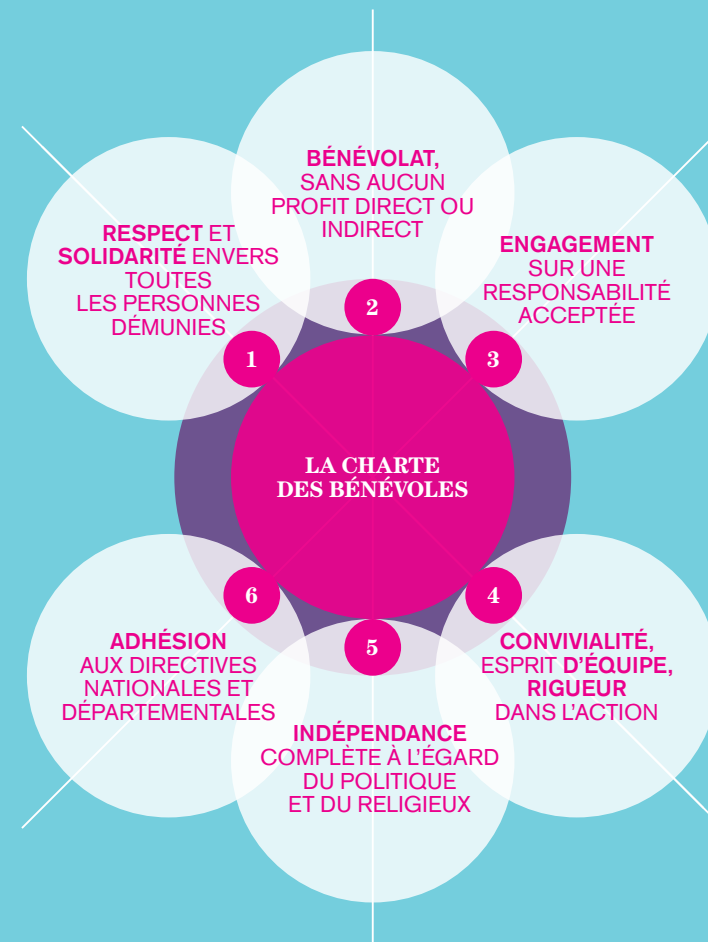
A l'occasion des 20 ans d'existence des Enfoirés, les Restos du Cœur ont également édité, en décembre, une compilation des meilleures chansons, clips et fous rires de la troupe.

EN 2012 : LES ENFOIRÉS... À LA HALLE TONY GARNIER DE LYON

En 2012, c'est à la Halle Tony Garnier de Lyon qu'auront lieu les concerts des Enfoirés, du mercredi 1^{er} au lundi 06 février.

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DES ENFOIRÉS SUR LE SITE OFFICIEL : WWW.ENFOIRES.FR

(*) Alizée, Tina Arena, Jean-Louis Aubert, Amel Bent, Alain Bernard, Laurent Blanc, Patrick Bruel, Thomas Dutronc, Patrick Fiori, Liane Foly, Fabien Gilot, Jean-Jacques Goldman, Grégoire, Jenifer, Michael Jones, Gérard Jugnot, Patricia Kaas, Claire Keim, Lââm, Camille Lacourt, Serge Lama, Michèle Laroque, Maxime Leforestier, Nolwenn Leroy, Amaury Leveaux, Sébastien Loeb, Lorie, Renan Luce, Christophe Maé, Mimie Mathy, Jean-Baptiste Maunier, Maurane, Kad Merad, Yannick Noah, Pascal Obispo, Hélène Ségara, Mc Solaar, Natasha St-Pier, Christophe Willem, Zaz et Zazie, dirigés par Guy Delacroix et ses musiciens.



Nous rappelons que les Restos s'interdisent et interdisent toute quête sur la voie publique.

LES STRUCTURES QUI DÉPENDENT DES RESTAURANTS DU CŒUR :

- Les Restos du Cœur - Les Relais du Cœur
- Les Jardins des Restos du Cœur
- Les Ateliers des Restos du Cœur
- Les Relais Bébé du Cœur - Les Restos Bébé du Cœur
- Les Toits du Cœur
- La Péniche du Cœur
- La Petite Ruche des Restos du Cœur
- L'Aéronautique des Restaurants du Cœur - Relais du Cœur

COMMENT AIDER LES RESTOS ?



EN DONNANT DE SON TEMPS

Les personnes qui se proposent de rejoindre les **60 000 bénévoles** des Restos du Coeur peuvent apporter leur aide au niveau départemental : aide alimentaire, repas chauds, aide à l'insertion, accompagnement scolaire et lutte contre l'illettrisme, aide administrative, juridique, comptable, etc.



EN ADRESSANT DES DONS

- En effectuant un don en ligne sécurisé, ou en mettant en place un prélèvement automatique sur www.restosducoeur.org, rubrique "Faire un don".
- En envoyant un chèque à l'ordre des Restaurants du Coeur, à l'adresse suivante : **Les Restaurants du Coeur 75515 Paris Cedex 15**
- Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le Service Donateurs au 01 53 32 23 27.

Ceux qui souhaitent faire un **don matériel** (moyens logistiques, prêts de locaux, denrées alimentaires, mobilier, etc.) peuvent prendre contact avec les Restos du Coeur de leur département.



EN DEVENANT ENTREPRISE MÉCÈNE

Dons en nature, en numéraire, dons de compétences, aide à l'insertion... Les entreprises aussi aident les Restos du Coeur.



LEGS PAR TESTAMENT ET ASSURANCE VIE

Les Restos du Coeur, reconnus d'utilité publique, recevront l'intégralité des sommes que vous leur destinerez, sans aucun prélèvement fiscal.



LA LOI COLUCHE

Dans tous les cas de dons en argent, les donateurs recevront un **reçu fiscal** à joindre à leur déclaration d'impôts.

Pour les particuliers, la déduction fiscale est de **75 %** du montant du don dans la limite de 521 (en 2011). Au-delà, et dans la limite de 20 % des revenus imposables, la réduction est encore de **66 %**.

Pour les entreprises assujetties à l'impôt sur les revenus ou à l'impôt sur les sociétés, la déduction fiscale est égale à 60 % du montant des dons pris dans la limite de cinq pour mille du chiffre d'affaires.

CONTACTS PRESSE :

→ **Maya Paumelle, Agathe Revol, Charlotte Piles**

→ **Tél : 01 53 32 23 14**

→ **Fax : 01 53 32 23 15**

→ **Mail : communication@restosducoeur.org**

→ **8, rue d'Athènes – 75009 Paris**

POUR NOUS AIDER :

→ Adressez vos dons par courrier : **Restaurants du Coeur, 75515 Paris Cedex 15**

→ ou en ligne sur notre site : www.restosducoeur.org/dons

*on compte sur vous
Cherhe*

PRINCIPAUX MÉCÈNES 2010/2011 :

Boeing, Caisse des Dépôts et Consignations, Carrefour, Cartier, Codegaz, Danone, La Poste, Fondation L'Oréal, Fromages & Richemonts, Macif, MAE, Procter&Gamble, Renault Truck, Société Générale, Sodexo, Total Gaz et le Club Total, UMIH.

